EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Marie SAVRE**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Philippe GORCE, qui avait donné pouvoir à Madame Monique BONNET, est présent à partir de la question n° 2.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Madame Danielle AUROI et quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Monsieur René MAYOT donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance après le vote de la question n° 15.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 32

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Nous disposons au Budget Primitif 2009 d'un crédit de 72.470 € destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles à des associations culturelles.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATION COLLECTIF IMAGES AUVERGNE : 1.000 €

Cette association qui regroupe des photographes amateurs souhaiterait présenter en 2009 une nouvelle exposition sur le thème des jardins ouvriers. Cette exposition aurait vocation a être présentée à Clermont-Ferrand et dans diverses villes de l'agglomération.

ASSOCIATION CULTURES ET COMMUNICATION : 1.500 €

Cette association est le support juridique du Chœur d'Enfants « Les Petits Chanteurs de Clermont » créé à l'initiative du Centre d'Art Polyphonique Auvergne et du Centre de Musique Liturgique. Le Chœur bénéficie d'un encadrement ponctuel de chanteurs issus du Chœur Régional d'Auvergne et d'une direction artistique professionnelle. Il donne chaque année plusieurs concerts à Clermont-Ferrand, notamment dans le cadre de la Fête de la Musique et des festivités de fin d'année.

COMPAGNIE LEON LARCHET : 3.000 €

Cette compagnie pluridisciplinaire souhaite assurer en 2009 une reprise d'un précédent spectacle intitulée « Messilo Yetepu ». Cette création conçue prioritairement pour le jeune public sur le thème de la raréfaction de l'eau avait bénéficié d'un bon accueil du public. Elle avait été présentée dans de nombreux établissements scolaires et des centres de loisirs. La compagnie envisage de retravailler ce spectacle au niveau de sa mise en scène, du dossier pédagogique et des supports de communication.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES D'ARCHEOLOGIE AERIENNE : 3.500 €

A l'occasion du trentième anniversaire de sa création, le Centre d'Etudes et de Recherches d'Archéologie Aérienne souhaite organiser en fin d'année 2009 une exposition exceptionnelle accompagnée de diverses animations dans la salle Pierre Laporte du Centre Jaude.

SOCIETE DES AMIS D'HENRI POURRAT : 15.000 €

Cette association a décidé de célébrer en 2009 le cinquantenaire de la mort d'Henri Pourrat et a programmé toute une série de manifestations tant à Clermont-Ferrand que dans la région Auvergne et à l'étranger, en particulier un colloque international à Polydôme les 15 et 16 mai, une grande exposition, un concert hommage, des conférences…

Pour préparer ces opérations, l'association a déjà été financièrement aidée à hauteur de 15.000 € en 2007 et en 2008.

Une subvention d'un montant identique est espérée cette année.

LA TRAVERSE : 1.500 €

Cette compagnie, dirigée par Michel Gérardin, souhaite réaliser une nouvelle mise en scène du spectacle intitulé « Parcelle de Rêve » (d'une durée de 25 mn) déjà créé en 2008 à la Cour des Trois Coquins qui aurait pour vocation d'être présenté dans des maisons de retraite de la Ville.

Il est proposé à votre commission d'accorder une aide de 1.500 € pour permettre de garantir au moins trois représentations dans des établissements de retraite de la Ville.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 mai 2009

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI